

Identification de l'organisme qui passe le marché : Alter Public, 48C Bd Foch, 49100 Angers, représentée par son Directeur général Michel BALLARINI, agissant au nom et pour le compte d'Angers Loire Métropole

Objet du marché : Etudes urbaines et paysagères nécessaires à l'élaboration du projet de restructuration/extension de la zone artisanale (ZA) de la Perrière à la Membrolle-sur-Longuenée, commune déléguée de Longuenée-en-Anjou (49)

Durée du marché : Marché comprenant une tranche ferme et 3 tranches optionnelles.
Durée prévisionnelle des études maximum : 24 mois

Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation (art. L 2123-1 du code de la commande publique)

Modalités d'attribution : Les éléments demandés pour la candidature et l'offre sont mentionnés dans le règlement de consultation. Prix forfaitaires révisibles. Les variantes ne sont pas acceptées. Le délai de validité des offres est de 90 jours. En cas de groupement, groupement solidaire ou groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Critères de sélection : Valeur technique - 66 %
Prix des prestations - 34 %

Date limite : Date limite de réception des offres : 21/02/2020 à 12h00
AOA 6870 20 15

Renseignements divers : Le DCE est gratuitement téléchargeable sur la plateforme <http://www.achatpublic.com>. Aucun dossier papier ne sera envoyé. Les candidatures et les offres doivent être remises au format dématérialisé via le même site. Des questions peuvent être posées jusqu'au 12/02/2020 à 17h sur www.achatpublic.com, les réponses seront apportées au plus tard le 14/02/2020 via le même site.

Voies et délais de recours : Référé précontractuel ou référé contractuel dans les délais prévus aux articles 1441-1 du code de procédure civile. Tribunal de Grande Instance de Rennes, Cité judiciaire, 7 rue Pierre Abélard, BP 3127, 35031 Rennes Cedex. Tel : 0299653777, Fax : 0299310615, <http://www.justice.gouv.fr>

Adresse Internet du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 29/01/2020